

# PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### COMMUNE DE ST PRIVAT DE VALLONGUE

#### MISE EN CONFORMITÉ DE CAPTAGES PUBLICS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

En application de l'arrêté préfectoral n° PREF-BCPPAT2018-187-0025 du 6 juillet 2018, le projet de mise en conformité des captages publics d'alimentation en eau potable de Prat Bacou Bas, Prat Bacou Moyen, Prat Darios Haut, Angrisio Haut, la prise d'eau de Rabiers, et de distribution d'eau potable au public, dont les périmètres de protection sont situés sur le territoire des communes de St Privat de Vallongue et de Pont de Montvert – Sud Mont Lozère, est soumis à une enquête publique unique regroupant :

- une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux, de mise en place des périmètres de protection des captages sus-visés et de distribution d'eau potable au public,
- une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les terrains à acquérir ou à grever de servitudes légales.

Cette enquête se déroulera pendant 32 jours consécutifs sur le territoire des communes de St Privat de Vallongue et de Pont de Montvert – Sud Mont Lozère, du lundi 27 août 2018 au jeudi 27 septembre 2018 inclus.

Le maître d'ouvrage de l'opération est la commune de St Privat de Vallongue.

M. Emmanuel INESTA, fonctionnaire de l'Équipement en retraite, est désigné commissaire enquêteur.

Il siègera et recevra en personne, les observations du public dans les mairies suivantes :

Mairie de St Privat de Vallongue, siège de l'enquête :

- lundi 27 août 2018 de 14 h à 17 h
- jeudi 27 septembre 2018 de 14 h à 17 h

Mairie de Pont de Montvert – Sud Mont Lozère :

- mercredi 12 septembre 2018 de 14 h à 17 h

Pendant le délai précité :

- ✓ le dossier de l'enquête sera consultable à la mairie de St Privat de Vallongue et de Pont de Montvert – Sud Mont Lozère, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- ✓ les observations du public devront être :
  - soit portées sur les registres d'enquêtes déposés dans les mairies précitées,
  - soit adressées, par écrit, à la mairie de St Privat de Vallongue, à l'attention de M. Emmanuel INESTA, commissaire enquêteur – « enquête de mise en conformité de captages publics d'alimentation en eau potable situés sur la commune de St Privat de Vallongue ;
  - soit présentées verbalement au commissaire enquêteur au cours de ses permanences dans les mairies précitées.

Au terme de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée dans les mairies de St Privat de Vallongue et de Pont de Montvert – Sud Mont Lozère, ainsi qu'à la préfecture de la Lozère (secrétariat général - bureau de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial) et à la sous-préfecture de Florac pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant minimum un an à compter de la clôture de l'enquête.

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire général,



Thierry OLIVIER